

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location d'emplacements de camping et/ou d'hébergements locatifs au sein de notre camping. En réservant un emplacement et/ou un hébergement au sein de notre camping, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV.

### 1 - Prestations - Tarifs

Nous proposons à la location des emplacements nus et des hébergements locatifs.

- Emplacements nus

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car. Le prix de votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend la location de l'emplacement, la possibilité pour 1 ou 2 personnes d'y séjourner, celle d'y installer 1 tente, 1 caravane ou 1 camping-car, l'électricité ou non, suivant le forfait choisi, 1 véhicule en sus de la tente ou de la caravane et l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et sanitaires.

Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques, emplacement préférentiel...) ne sont pas compris dans les forfaits susvisés et s'ajouteront à ce dernier.

- Hébergement locatif

Nos prix comprennent la location de l'hébergement en fonction du nombre de personnes (suivant la capacité de l'hébergement), les charges d'eau, de gaz, et d'électricité, le stationnement d'un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et sanitaires.

Un dépôt de garantie de 300 € vous sera demandé à la suite de votre réservation OU à votre arrivée. Lequel sera détruit à la fin de votre séjour et au plus tard sous 15 jours à compter de votre départ. Tout matériel manquant ou détérioré sera facturé selon les prix figurants sur l'inventaire. Pour conserver une homogénéité des inventaires, nous vous demandons de ne pas acheter de matériel à l'extérieur.

Nous nous réservons aussi le droit d'en déduire la somme de 80 € au titre des frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

#### Dispositions communes

Les prix indiqués sont exprimés en euros, TVA comprise au taux en vigueur au moment de son édition. Ils correspondent à une nuit. Ils s'entendent hors taxe de séjour.

Aucune brochure et site Internet ne peuvent être à l'abri d'éventuelles omissions ou erreurs d'impression. Nos prix sont par ailleurs susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques et commerciales. Le prix contractuel, dû par vous, est celui apposé sur votre confirmation de réservation.

## **2 - Conditions de réservation communes aux emplacements et aux hébergements**

### Modalités de réservation

Vous pouvez effectuer une réservation sur notre site : [www.sables-d-argent.com](http://www.sables-d-argent.com) ou par courriel ou par téléphone.

Toute demande de réservation doit être accompagnée :

- Du règlement d'un acompte de 25 % comprenant les frais de séjour, incluant le prix TTC des prestations réservées, et, si applicable, la taxe de séjour.
- Des frais de réservation.
- La cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite).

La réservation effectuée n'a de valeur contractuelle qu'à réception par vos soins, d'une confirmation de réservation écrite, par courriel, récapitulant toutes les informations relatives à votre séjour.

Le solde du prix du séjour, en ce compris le prix des prestations réservées TTC et, si applicable, la taxe de séjour, sont à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans le délai susvisé, le séjour est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent. Si pour quelques raisons que ce soit, le solde du séjour n'ait pas été versé dans les délais indiqués, et en cas d'annulation de votre part, le solde restera dû et vous devrez vous en acquitter par tous moyens à votre convenance.

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée doit être payée intégralement lors de la réservation, sauf conditions plus favorables dont vous seriez le cas échéant informé.

Les emplacements et hébergements sont attribués sans distinction, dans l'ordre d'enregistrement des réservations, et selon nos disponibilités.

### Droit de rétractation

Selon l'article L. 221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

### Capacité maximum

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue par le type d'hébergement ou d'emplacement réservé :

- Emplacement : 6 personnes maximum, nouveaux nés compris.
- Hébergement : 8 personnes maximum, nouveaux nés compris.

Si nous observons à votre arrivée que la capacité maximum de l'hébergement ou de l'emplacement réservé est dépassée, nous nous réservons le droit de vous refuser l'accès à l'hébergement ou à l'emplacement réservé, sans remboursement du prix de séjour de notre part.

#### Clientèle - Mineurs

Pour des raisons de sécurité, les mineurs non accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents pendant toute la durée de leur séjour ne sont pas admis.

### **3 - Modalités de paiement**

#### Mode de paiement acceptés

Vous pouvez payer votre réservation ou votre séjour via les modes de paiement suivants : Carte bancaire, chèque bancaire, chèque vacances, espèces,, virement bancaire.

Toutefois, par dérogation, les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour doivent être réglées par carte bancaire exclusivement.

Le montant réglé en chèques vacances ne peut faire l'objet d'aucun remboursement conformément à l'article L.112-14 I. du Code monétaire et financier. Dans ce cas, un bon à valoir non remboursable d'une durée de validité de 2 ans, utilisable dans le camping où le séjour a été annulé sera établi du montant des sommes versées en Chèque vacances, déduction faite éventuellement de l'acompte ou garantie annulation, selon les conditions d'annulation ou interruption indiquées.

#### Clientèle de passage

Pour les séjours en emplacement sans réservation (passage), vous devez, à votre arrivée, payer obligatoirement la première nuit. Vous êtes en outre chargés d'indiquer à la réception la durée de séjour souhaitée ou prolongée. Le solde est à régler au plus tard la veille du départ ; vous devez à ce titre tenir compte des horaires d'ouverture de la réception. En cas de paiement par avance et de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

### **4 – Séjour**

Locatifs : arrivée à partir de 16h00 et jusqu'à 20h00 et la restitution le jour du départ avant 10h00. Votre hébergement devra être remis en état lors de votre départ ; le ménage devra notamment y avoir été fait par vos soins.

Emplacements : arrivée à partir de 14h00 et jusqu'à 19h00 et la restitution le jour du départ avant 11h00.

#### Arrivée retardée et départ anticipé :

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre confirmation de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun

remboursement pour la part du séjour non effectuée. Si vous avez prévenu le camping de votre arrivée retardée, nous convenons d'un horaire, dans le cas contraire, dans les 12h, le camping dispose de l'emplacement ou de l'hébergement.

### Animaux

Les animaux, exceptés les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés dans notre camping moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils doivent être tenus en laisse en permanence, les déjections gérées par le propriétaire et sont interdits sur les aires de jeux, au bord de la piscine et dans les sanitaires. Le carnet de vaccination doit être à jour. 1 seul animal par locatif, 2 en emplacement nu, sont autorisés. L'animal ne peut être laissé seul sur un emplacement ou dans une location en l'absence de ses maîtres.

### Règlement intérieur

Vous devrez pendant toute la durée de votre séjour respecter le règlement intérieur du camping, dont une copie est affichée à la réception. Nous nous tenons à votre disposition pour vous en faire parvenir un exemplaire par courriel sur demande.

### Image

Nous pourrions, pendant votre séjour, être amenés à prendre des photographies et/ou à réaliser des vidéos au sein du camping à des fins d'animation et/ou de communication sur lesquelles vous et les personnes vous accompagnant sont susceptibles d'apparaître. En régularisant votre réservation, vous êtes présumés nous autoriser à utiliser les photos et/ou sur lesquelles vous apparaissez aux fins susvisées. Vous vous portez fort par ailleurs de cette autorisation par les personnes vous accompagnant. Tout refus spécifique devra nous être notifié par courriel ou courrier recommandé avec avis de réception.

### Indisponibilité de certains services

Un ou plusieurs des services que nous proposons (piscine, restaurant, activités, animations, etc.) peuvent être momentanément indisponibles pendant tout ou partie de votre séjour. Notre responsabilité ne saurait être engagée à ce titre ; aucune restitution de prix, partielle ou totale, ne sera par ailleurs opérée de ce fait.

### Résolution du contrat de réservation en cas de faute de votre part

Le contrat de réservation sera résolu de plein droit en cas de survenance de l'un ou l'autre des évènements suivants :

- En cas de non-respect réitéré, c'est-à-dire à nouveau constaté après une mise en demeure de vous mettre en conformité notifiée par courriel, par vous et/ou vos accompagnants de notre règlement intérieur.

Dans ce cas, vous devrez quitter votre hébergement ou votre emplacement dans les 2 heures de la résolution de votre contrat, qui vous sera notifiée par courriel. Il ne sera procédé à aucune restitution de prix de notre part.

- En cas de non-présentation au sein du camping dans un délai de 12 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement au terme du délai de 12 h susvisé. Nous conserverons le cas échéant l'ensemble des sommes que vous nous aurez versées et aucun remboursement ne sera opéré.

## **5 - Modification de séjour**

Vous pouvez demander la modification de votre séjour (date, type d'hébergement) sur demande écrite (courrier ou e-mail) auprès du camping dans la mesure des disponibilités et possibilités.

Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. Votre séjour initial ne pourra être modifié plus d'une seule fois. Ces changements pourront impliquer également une modification du numéro d'emplacement et d'hébergement.

Si vous ne pouvez honorer le séjour substitué au séjour initial, il sera considéré comme annulé ; les sommes versées ne vous seront pas remboursées.

Si le prix du séjour substitué est supérieur à celui du séjour initial, vous devrez vous acquitter de la différence au plus tard 30 jours avant la nouvelle date d'arrivée. A défaut, le séjour substitué est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliqueront. Si le prix du séjour substitué est inférieur au prix du séjour initial, nous conserverons la différence de prix, en réparation du préjudice résultant de la modification de séjour.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour, sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

## **6 - Annulation de séjour**

### Annulation par vos soins :

Toute annulation doit nous être notifiée par e-mail ou courrier à l'adresse postale du camping. Les annulations transmises par téléphone ne pourront pas être prises en compte. Toute annulation entraîne la résiliation de la réservation et le camping se réserve le droit de proposer l'emplacement ou l'hébergement à la location.

- Annulation à plus de 30 jours avant votre arrivée : le montant de l'acompte versé, les frais de réservation versés, et, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation restent acquis au camping.
- Annulation à moins de 30 jours avant la date de votre arrivée, la totalité des sommes versées au camping lui restent acquises.

### Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

**Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.**

#### Annulation par le camping

Si nous sommes amenés à annuler une réservation que nous vous avons confirmée, nous vous en avertirons dans les meilleurs délais, par courriel ; les sommes versées vous seront intégralement remboursées.

### **7 - Réclamations – Litiges**

Toute réclamation éventuelle liée à un séjour devra être formulée par écrit, et nous être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant la fin du séjour. En cas de litige et à défaut de solution amiable trouvée dans le mois suivant la réception de la lettre de réclamation susvisée, vous pourrez recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, à condition de le saisir dans l'année suivant l'envoi de votre lettre de réclamation. Par défaut, nous vous proposons le recours au médiateur de la consommation suivant :

Organisme du médiateur :

#### **SAS Médiation Solution**

222 chemin de la bergerie

01800 Saint Jean de Niost

Site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

email : [contact@sasmediationsolution-conso.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-conso.fr)